

**PAGES
MANQUANTES**

LE ROSAIRE

ET LES AUTRES

DEVOTIONS DOMINICAINES

PANÉGYRIQUE DE SAINT-THOMAS D'AQUIN

PRONONCÉ

Dans l'église de N.-D. du Rosaire de St-Hyacinthe

PAR LE T. R. P. HAGE

DEUXIÈME PARTIE

Cette dernière parole, empruntée à l'office propre de saint Thomas d'Aquin, m'a engagé dans ma seconde pensée. La préparation est faite : l'innocence du cœur, qui a brisé avec tout sentiment désordonné, dispose saint Thomas à la pureté de l'esprit qui voit la vérité sans erreur comme sans incertitude. Après le mérite, la récompense, et la récompense, selon la doctrine du Maître lui-même, est ce que la théologie appelle le don d'intelligence. La vérité dont je vous parle, est la vérité théologique, surnaturelle, révélée, c'est-à-dire la vérité que nous croyons sans la comprendre, et dont nous avons, par la foi, la certitude absolue, sans pouvoir jamais en posséder l'évidence. Aussi l'intelligence humaine, livrée à elle-même et à elle seule, ne saurait assentir à ces vérités ; il faut que la volonté, échauffée par l'amour de Dieu, force l'intelligence humaine à ouvrir à la vérité les portes intimes de son adhésion. Cependant, si tous les esprits humains sont condamnés à l'obscurité, il en est qui reçoivent de Dieu le don de pénétrer dans ces profondeurs de la foi, d'y jeter plus de lumière, j'allais dire d'y voir un peu clair. Grâce au don d'intelligence, ce n'est pas seulement, dans ces esprits, une certitude d'adhésion, c'est, disent les théologiens, une certitude presque d'instinct, une certitude d'expérience qui fait qu'aucune difficulté n'arrête, qu'aucune erreur ne surprend, et que l'âme, aimant sa foi et croyant son amour, reste toujours immuable dans la vérité comme dans la charité.

Et quand une âme exerce ce don d'intelligence non seulement pour elle-même, mais pour le profit de l'Eglise, un docteur est né dans le monde. Saint Thomas d'Aquin fut un docteur et non le moins grand ; il eut ce don, et au plus haut degré. Regardons plutôt et détaillons.

J'ai dit que ce don de l'esprit de Dieu met à l'abri de l'erreur l'intelligence du Docteur, et lui fait conserver le plus grand calme au milieu des mystères les plus insondables. Une expression chère à Bossuet traduira ma pensée. La foi, en saint Thomas, n'avait aucun épouvantement.

Pour vous prouver cette vérité, il me faudra employer un terme de l'Ecole : rassurez-vous, c'est le seul que je me permettrai, et vous me le pardonnerez en faveur de sa clarté même. Ouvrons saint Thomas à la page d'un grand mystère. Cette page débute par un cri de révolte de la raison humaine : la Trinité est impossible, l'Incarnation répugne, l'Eucharistie est une contradiction. Et ce cri de révolte se répète trois fois, cinq fois, dix fois, vingt fois dans certains passages ; philosophie, histoire, autorité, expérience, tout est mis en œuvre pour miner par la base le dogme chrétien. Le défi est jeté : qui va le relever, et comment ?

Saint Thomas se présente. Essaiera-t-il de répondre à l'ennemi, et de le vaincre sur son terrain avec ses propres armes ? Non, le terrain est trop mouvant, les armes sont trop faibles ; le Docteur en possède de plus fraîches et de mieux trempées. Avec une confiance que n'ont point connue les grands capitaines, à la veille des plus grandes batailles, il saisit l'épée vaillante de la foi et, de la pointe de cette épée, il écrit ce mot, ce seul mot sous lequel se cachent l'humilité de son génie et la foi de son âme : *Sed contra est*, vous avez contre vous l'autorité divine elle-même. C'est tout.

Qu'ensuite la raison humaine, guidée par cette lumière à feux fixes de l'autorité divine, réponde à elle-même, se prouve à elle-même que son cri de révolte doit se changer en une prière de foi et d'amour, rien de mieux, et saint Thomas d'Aquin élèvera la raison à ses propres yeux en l'abaissant devant Dieu. Mais le *Sed contra* n'en reste pas moins la parole qui brise et qui édifie, qui brise, dans la première partie de sa thèse, toutes les objections de la raison humaine, et qui édifie, dans la seconde partie de sa

thèse, tous ses raisonnements. Et qui a dicté au Docteur cette parole ? Qui lui a donné cette invincible certitude ? A coup sûr, ce n'est pas la raison humaine, même éclairée par la lumière du génie. C'est la foi, et dans la foi, l'intelligence des choses divines, qui dote l'esprit d'une sorte d'intuition, de divination. Oui, il nous semble, quand nous lisons saint Thomas, qu'il ait atteint à cette acuité, et à cette limpidité du regard intellectuel, grâce auxquelles, sans effort et comme du premier coup, il démêle la vérité de l'erreur, pour la gloire de l'une et la confusion de l'autre. Aussi, quelle sûreté dans la décision ! qu'elle clarté dans l'exposition ! avec quelle majestueuse aisance il marche sur les routes épineuses de la théologie, laissant à droite et à gauche les abîmes tout grands ouverts, et indiquant à ceux qui désirent le suivre, la lumineuse trace dans laquelle ils doivent engager leurs pas, s'ils ne veulent point s'égarer. Saint Thomas reste ainsi, et à jamais, le guide infailible des ascensions de l'esprit aux sommets éternels.

Démêler la vérité de l'erreur, rester calme et tranquille en face des impénétrables dogmes de la foi, ce n'est là que l'effet indirect et négatif du don d'intelligence ; il me reste à vous dire son effet positif, qui est la contemplation directe de la vérité.

Je cite les actes de la vie de saint Thomas : " Eminemment contemplatif, tout appliqué aux choses de Dieu, le saint docteur était le plus souvent ravi hors de lui-même : c'était merveille de le voir dans les actions qui ont coutume de distraire les sens, repas, visites, conversations. Il s'élevait tout à coup vers les régions célestes, laissant pour ainsi dire la place qu'occupait son corps pour suivre l'élan de son esprit."

Vous connaissez peut-être ces abstractions, que l'on croirait tenir de la légende, si elles n'étaient sincèrement affirmées et solidement prouvées. Le frère Thomas se trouve-t-il au réfectoire, il est insensible au bon goût des aliments, et il faut, selon le mot d'un annaliste, qu'un frère de sa confiance fasse pour lui l'office de nourrice dévouée.

Est-il malade ? Il lui suffit de considérer un mystère pour ne plus ressentir aucune douleur. Prend-il un instant de repos sous le cloître ? Il marche le front levé vers le ciel, et les frères se rangent respectueusement pour lui laisser passage.

Se rend-il à la table du pieux roi saint Louis ? Tout occupé qu'il est de défendre le Roi des rois contre ses ennemis, et s'imaginant avoir trouvé l'argument qui doit les écraser, il s'écrie en pleine table et sans souci du protocole : " Ceci est décisif contre les Manichéens."

Enfin est-il surpris, le soir, par le sommeil ? Il termine, tout haut, sans avoir conscience, les déductions commencées, et dicte à son secrétaire la conclusion.

Ces détails confirment bien le témoignage que donne de lui saint Vincent Ferrier : " Il avait l'usage des sens ou le ravissement, à sa convenance, comme nous nous avons la faculté d'ouvrir les yeux et de les fermer." Le P. Lacordaire a dit avec non moins de vérité et plus de grandeur : " Son cœur fut une extase, son intelligence une révélation." Son cœur fut une extase ! Y a-t-il plus beau commentaire de la parole sainte : " *Beati mundo corde*, bienheureux ceux qui ont le cœur pur parce qu'ils verront Dieu."

Enfin, je veux le témoignage de saint Thomas lui-même : il avait coutume de dire, racontent ses premiers historiens, qu'il apprenait mieux et davantage, aux pieds de son crucifix, que dans tous les livres de la sagesse humaine, et qu'il tenait sa prodigieuse science bien plus de la prière que de son propre travail.

Mais, qu'ai-je besoin de tous ces aveux et de tous ces témoignages ? N'avons-nous pas entre nos mains et devant nos yeux une attestation vivante et immortelle de ce don d'intelligence qui remplit l'esprit de Thomas d'Aquin ? J'ai nommé la Somme théologique. Qu'est-ce que Dieu ? avait demandé l'enfant aux moines du Mont-Cassin. A cette question de l'enfant, il voulut donner la réponse du Docteur. Jusque-là, il avait écrit, et beaucoup. Ce n'est pas assez, ou ce n'était pas assez bien. Alors qu'il avait jeté la lumière sur tous les problèmes de la philosophie et des sciences, il voulut créer une œuvre qui ne parlât que de Dieu, et au bas de laquelle Dieu lui-même apposât le sceau de son approbation : " *Thomas, vous avez bien écrit de moi.*"

Dieu infiniment parfait, tout puissant et incomparablement bon, Dieu principe de tout et distinct de tout ; Dieu contenant, par le plus incompréhensible des mystères,

la trinité des personnes dans l'unité de la substance, voilà la première partie de la Somme théologique.

Dieu appelant l'homme à un bonheur que celui-ci n'osait pas espérer, encore moins exiger, et le conduisant, par les vertus et par sa grâce ici-bas, à la gloire de là-haut, telle est la deuxième partie de la Somme.

Dieu, médiateur suprême, descendant parmi nous, se faisant pauvre comme nous, afin de nous élever jusqu'à lui, et assurant à travers les siècles l'efficacité du sang du Calvaire par les sacrements et surtout par l'Eucharistie, voilà la troisième partie de la Somme.

L'Eucharistie, l'Eucharistie !—N'est-ce pas sur ce mystère que Thomas d'Aquin a parlé avec le plus de profondeur, comme il l'a goûté avec le plus de suavité ? L'Eucharistie est le sacrement des âmes pures, et c'est là surtout que celles-ci connaissent Dieu : *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt.*

L'Eucharistie, n'est-ce pas pour elle qu'il composa ses chants les plus sublimes de doctrine et de poésie ? L'autel, n'est-ce pas là qu'il allait déposer naïvement ses cahiers de théologie, demandant pour eux la sûreté qui ne trompe pas, et, pour lui, l'amour qui ne se rassasie pas. Que dis-je ? C'est à l'Eucharistie qu'il consacra les dernières pages de son œuvre et les dernières pensées de sa vie : Dieu s'était si clairement révélé à lui dans ce mystère ineffable d'amour, que le chantre ne sut plus chanter et que le docteur dut cesser d'écrire, tant était grand son effroi en face de la réalité divine qu'il commençait d'apercevoir “ *A scribendo ulterius præ stupore abstinuit.* ” Oui, l'effet dominant de cette incessante extase était la stupeur, et un jour le Maître dit à son disciple : “ Mon fils, les choses que j'ai vues sont telles, que tous mes écrits me paraissent comme des pailles. Je crois donc qu'il vaut mieux m'arrêter, et j'espère de la divine bonté qu'en cessant d'écrire je cesserai de vivre.”

Une pareille prière ne pouvait pas ne pas être exaucée. Aussi bien, le corps délaissé par l'âme, devenait de plus en plus languissant, et l'âme, retardée par le corps, avait hâte de détruire le dernier lien qui l'unissait à lui. La mort vint briser ce lien : ce fut au monastère de Fossanova, le 7 mars 1274, à l'heure des matines, que l'âme de frère Thomas, libre désormais de toute entrave, s'éleva

vers les cieux pour jouir éternellement de la vue de ce Dieu, qu'il avait entrevu ici-bas, et qui allait se montrer à lui, sans ombre, dans la pleine lumière de son essence infinie.

Un siècle plus tard, frère Elie, maître général de l'Ordre, venait trouver le Pape Urbain V, le suppliant de lui donner et de donner à sa famille les reliques du bienheureux Thomas d'Aquin. Pour tout argument, il disait ces paroles des fils de Jacob à la vue de Joseph : *caro enim nostra et frater est* : il est notre chair et il est notre frère. C'est cette même parole, mes frères, que je vous laisse en terminant : membre de la société des saints, honneur du sacerdoce catholique, gloire de l'ordre dominicain, saint Thomas nous présente à tous, fidèles, séminaristes, religieux et prêtres, l'exemple de l'union étroite qui existe entre les vertus du cœur et l'intégrité de la foi. Vous, surtout, chers novices, et vous aussi, messieurs, qui êtes appelés par Dieu au sacerdoce, rappelez-vous que la science théologique, à laquelle vous vous livrez, n'est pas autre chose qu'une vision de Dieu, imparfaite et obscurcie sans doute, mais qu'il ne tient qu'à vous de rendre de plus en plus lumineuse, par le soin que vous mettrez, non seulement à puiser dans la doctrine du Maître les principes de la théologie chrétienne, mais surtout à puiser dans sa vie l'exemple de la vertu qui doit être, par excellence, la vertu sacerdotale et religieuse.

Et vous, mes chers frères, rappelez-vous cette union qui existe entre la pureté du cœur et l'intégrité de la foi : la chasteté, disait le P. Lacordaire, est la sœur aînée de la vérité. Quand la foi commence à sombrer dans une âme, c'est que déjà la vertu a fait naufrage ; quand, au contraire, la pureté apparaît radieuse au front d'un homme, cet homme peut grandir jusqu'à la hauteur même du génie. Le génie de Thomas d'Aquin fut la conquête de sa pureté : n'oubliez pas que le ciel sera la récompense de la vôtre. Ainsi soit-il.



Une visite au tombeau du Père Lacordaire

AU lendemain du jour où l'Eglise nous rappelle, dans des mots d'une éloquence brève mais saisissante, la destinée de nos corps, j'ai voulu voir ce que la mort a respecté dans la dépouille mortelle de notre Père. Et ce matin, je faisais ma visite au tombeau, que garde cette école de Sorèze, vieille et glorieuse, dont on a dit qu'elle avait la gloire des tombeaux, pour être demeurée la gardienne d'un des plus illustres et des plus chers à la famille dominicaine. Un Père m'accompagnait. Quand le visiteur entre dans la chapelle de l'école, il lit sur une dalle, placée au milieu du chœur, ces simples mots : H. D. Lacordaire. A droite, vis-à-vis de la stalle qu'il occupait, presque sous le maître autel, repose notre vénéré Père.

Armés de lumières, nous descendions, silencieux et tristes, car, bien que n'ayant pas connu notre Père, nous sentions profondément combien il nous manquait, combien il nous manque toujours, dans les temps difficiles que nous traversons. Au bas du petit escalier de pierre, dans une excavation, nous apercevons l'humble cercueil de bois de chêne, qui renferme le précieux dépôt. Nous penchons nos lumières sur la vitre, placée à l'endroit de la tête, et nous contemplons, muets et recueillis. La mort, l'implacable, a ravagé ce noble chef. Cependant, elle l'a respecté assez pour que je reconnaisse le Père, d'après les tableaux et photographies que j'avais vus de lui. Le front, où habitait toujours une si haute et si sereine pensée, est resté fermé et solide, participant de la sérénité de sa noble habitante. La peau adhère au front ainsi qu'à toutes les autres parties du visage. Mais elle a pris cette couleur que nous nous rappelons avoir vue aux momies du Musée Britannique. Les yeux, qui étaient si beaux et si vifs pendant la vie, nous disent les survivants du Père, profondément enfoncés dans leur orbite, ont perdu toute leur vive et ineffable expression. La bouche n'a pas trop souffert de la mort, elle est entr'ouverte, laissant voir les dents inhérentes encore à leurs appuis naturels. On ne peut pas en dire autant du nez, qui a le plus souffert. La mort n'en a laissé presque aucun vestige. Nous contemplons cette bouche

qui fut si éloquente, ce beau front, réceptacle de tant de grandes et nobles pensées, et nous nous disions : combien Lacordaire nous manque aujourd'hui. Nous aurions besoin d'entendre encore les accents de cette mâle éloquence, qui fit tant de bien à la sainte cause de la vraie liberté, et nous fit, à nous, ses enfants immédiats, si belle la part de moisson dans le champ du père de famille. Au moins, puisque vous n'êtes plus là, ô Père vénéré, pour prendre part, au premier rang, à nos luttes sans cesse renaissantes, du haut du ciel regardez vos enfants et retournez-leur un peu de la force dont vous sùrabondez maintenant, dans cette vision de Dieu, source de toute vertu, de toute énergie, de toute espérance.

Nous remontons, et la leçon du tombeau était une leçon de reconfort et d'invincible espoir. Le Père qui m'accompagnait me disait : Au point de vue de notre Père, félicitons-nous, du moins pour quelques-uns d'entre nous, de lui survivre, et pour tous, de vivre, lui n'étant plus, et plaignons-le. Pourquoi ? lui dis-je. C'est que, pour notre Père, ce qui l'effrayait le plus, dans la mort, c'était le repos. Se reposer de faire le bien, c'est à quoi il ne pouvait se résigner, et personne n'avait mieux compris que lui cette belle inscription relevée aux catacombes de St-Calixte : " Pleure sur le mort, parce qu'il s'est reposé. "

FR. G. A. GERVAIS,
des dominicains enseignants.

P. S.—Le T. R. P. Raynal, Prieur de l'école de Sorèze, a déjà fait part aux amis survivants du P. Lacordaire d'un projet qu'ils ont tous hautement approuvé, en promettant de faire tout le possible pour en hâter la réalisation. Ce serait d'assurer pour 1902, année du centenaire de la naissance du grand orateur, d'assurer, dis-je, l'érection d'un monument sur son tombeau. Il demande l'hospitalité de votre estimable revue pour l'annonce de ce projet, afin que les admirateurs de l'illustre religieux puissent satisfaire le culte pieux qu'ils ont voué à sa mémoire, en apportant à l'œuvre du tombeau l'obole de leur admiration reconnaissante.

FR. G. A. G.

Ecole de Sorèze, 2 mars 1900.

LE MOIS DE MAI ET LE CULTE DE MARIE

Rosa Mystica, ora pro nobis.



EST une heureuse et touchante idée d'avoir consacré ce mois,—le doux mois de mai, le mois des roses et du printemps,—à Marie, “la rose du mystère, la Vierge fleurie d’Aaron, le lys entre les épines,—*lilium inter spinas.*”—S’il se cache au fond de cette institution une haute et profonde pensée de moralité, ainsi que l’a dit un de nos prédicateurs distingués, il faut dire aussi que la *fleur de la piété chrétienne, que l’essence de la poésie religieuse y est toute entière.* A Marie, à ce vase plein de parfums, les fraîches senteurs du printemps ; à Marie, *radieuse étoile du matin*, les premiers rayons printanniers, le premier sourire de la nature ressuscitée qui sort toute frissonnante de son manteau brumeux.

La foi, comme la nature, toujours ancienne et toujours nouvelle, sort radieuse de l’abîme des temps ; jeune au milieu des ruines, éternelle au sein de ce qui passe.

O Marie ! Ce n’est donc pas sans raison que nous plaçons votre image et votre souvenir sous les ombrages reverdis de nos campagnes ! Buisson fleuri, placé comme une fraîche haie d’aubépine entre l’ère impure du paganisme et l’ère nouvelle inaugurée par le sacrifice d’un Dieu ! Votre miséricordieux sourire, votre efficace intercession, ne sont-ils pas aux frontières de nos royaumes, au seuil de nos foyers, un gage de salut, de bonheur et de paix ?

Qui le croirait ? Ce n’est pas la France, l’aînée de l’Eglise, la fille adoptive de Marie, qui a la première conçu l’idée de cette dévotion si pure et si poétique. Il est vrai qu’elle a été, parmi les nations, la plus empressée à accepter la consécration solennelle du plus beau mois de l’année, à la plus belle, à la plus sainte des créatures de Dieu. Mais c’est à l’Italie qu’appartient l’honneur de lui avoir donné naissance.

Ce nom de mai qui résume en quelque sorte toutes les joies du printemps, a toujours porté avec lui une idée de fête et d’allégresse. Le premier, il ramène, avec le soleil et les fleurs naissantes, les rondes et les jeux sur les peloules de nos campagnes. On l’acclamait autrefois dans nos provinces, moins chrétiennement il est vrai, mais avec des

éclats de joie bruyants et de naïfs transports dont la gaité, éteinte depuis lors dans les soucis politiques et les tourments des temps, ne se reproduit plus de nos jours. Dans leurs mœurs presque pastorales, nos aïeux de ce temps-là se saluaient les uns les autres en plantant réciproquement à leurs portes un petit arbre ou un rameau fleuri. C'était de la même façon que les paysans rendaient hommage à leurs baillis et à leurs seigneurs.

On n'a pas découvert jusqu'ici d'origine authentique à cet usage, et on ne sait trop à quelle époque précise il remonte. Mais la tradition s'en est perpétuée dans quelques parties du pays plus attachées que le reste de la France à nos usages et coutumes, et malgré l'abolition du privilège, l'amitié en a gardé le monopole en dépit des révolutions politiques. Il est encore d'usage, en quelques endroits, que les paysans, pendant la nuit qui précède le premier jour du mois, viennent planter le *mai*, tout orné de fleurs et de rubans, à la porte de leurs fiancées.

A Paris même, les clercs de la Basoche ne manquaient jamais de venir danser tous les ans un *mai* dans la grande cour du Palais. Enfin, ces manifestations joyeuses se retrouvaient partout, et on offrait aussi des *mais* aux églises. Celui que présentaient les orfèvres de Paris à Notre-Dame fut plus tard changé en *ex-voto* et en tableaux dont Lebrun et Lesueur ont donné les plus célèbres.

Mais en Italie, le retour de ce beau mois de mai était l'occasion d'une foule de divertissements et de plaisirs dangereux qui dégénéraient souvent en des fêtes plus que profanes.

La religion, dans sa tendresse instinctive et dans son attentive prévoyance, a apporté un puissant remède à ces désordres. A la licence de ces fêtes mondaines, elle a substitué la pureté des plus doux mystères. Aux plaisirs coupables, aux folles vanités, elle oppose de suaves émotions, des joies pures, le calme du sanctuaire et la douce allégresse des chants sacrés.

C'est un pieux missionnaire, le P. Lalomia, qui, ainsi qu'il le dit lui-même, dans la préface d'un petit livre consacré à la dévotion du mois de mai, affligé par la pensée des périls dont est menacée la jeunesse dans ce moment de l'année et sous ce ciel riant de l'Italie, eut l'idée d'instituer un culte solennel à Marie pendant tout ce mois.

Chez un peuple où le sentiment religieux est porté si loin et où la Sainte-Vierge avait toujours été honorée avec tant de ferveur et de simplicité, cette dévotion fit de rapides progrès. Rome, Florence, Naples, Milan se distinguèrent bientôt par leur empressement à accueillir cette belle dévotion. Bientôt on entendit partout retentir les louanges de Marie, dans les monastères, dans les oratoires, au seuil du foyer et jusque dans les rues et les places publiques, où le peuple se rassemblait à certaines heures du jour pour rendre hommage à quelque image de la Sainte-Vierge.

Cette touchante pratique se répandit promptement dans les autres parties de l'Italie, en particulier en Sicile et dans l'Ile de Malte où elle produisit les fruits les plus heureux. Des marques visibles de la protection de Marie témoignèrent bientôt à ses zélés serviteurs combien ce culte si tendre flattait son cœur de mère. C'est alors que, pour faciliter aux fidèles l'exercice de cette pieuse pratique, on imprima à Rome, pour la première fois, un ouvrage qui contenait différents points de méditation, avec des exemples et des oraisons appropriés au culte de Marie. D'abord les sujets de ces lectures ne furent que de simples points de morale ; puis, quelques personnes dévotées à la Sainte-Vierge désirèrent que tout fut puisé dans les attributs, les vertus et les prérogatives de l'admirable mère de Dieu.

Alors le père Lalomia, auquel on était déjà redevable de ce culte du mois de mai, fit paraître dans sa langue maternelle son petit mois de Marie, qui nous est resté, traduit de l'italien ; petit livre rempli de cœur et de mérite, spécialement destiné à honorer, chaque jour du mois, l'une des vertus et l'un des mystères qui composent la vie si simple, et pourtant si instructive, de celle qui fut à la fois le modèle des vierges et des épouses, la mère des apôtres et des martyres ; de celle qui réunit en elle toutes les gloires et toutes les douleurs.

A cette époque, les humbles sœurs du Carmel, les filles de l'illustre Sainte-Thérèse, comptaient dans leurs rangs une auguste princesse, une fille de France, qui après avoir dit au monde un éternel adieu, s'efforçait de lui faire oublier et d'oublier elle-même, dans le silence du cloître, la gloire de sa naissance et le prestige de son propre mérite. Déjà, dans ces jours languissants, le beau ciel de la France monarchique se rembrunissait au loin et se couvrait de

nuages. La tempête était cachée sous son azur pâle, et la fille de Saint-Louis, tremblant pour les destinées d'un royaume qui lui était si cher, implorait dans le secret de son étroite et austère cellule les pardons et les miséricordes de Dieu pour le roi et son peuple. Les plus douloureux pressentiments avaient attristé sa jeunesse, et chaque jour encore quelque signe sinistre venait troubler la sérénité de sa retraite. Même au sein des plaisirs et des splendeurs de Versailles, Madame Louise avait toujours conservé la gracieuse sévérité de son maintien. L'ennui des grandeurs avait fait fléchir plus d'une fois son front royal sur lequel pesait si lourdement l'amère contradiction de son état et des simples penchants de son cœur. Privée, jeune encore, des soins et de l'amour de la reine sa mère, elle avait contracté une tendre dévotion envers la divine Mère de tous les orphelins. Dans un coin retiré du somptueux palais de Versailles, une petite pièce ignorée dissimulait son étroite porte sous de riches tentures. C'était là l'oratoire de la fille de Louis XV. Au fond d'une rotonde s'élevait un petit autel consacré à la Vierge, dont la statue de marbre blanc était parée de fleurs et entourée de lumières. Un prie-Dieu de velour noir, sans fauteuil, placé aux pieds de la Mère de Dieu, une lampe d'albâtre toujours allumée, quelques sièges de damas pareils à celui de la tenture et sans dossiers ; puis, en face de l'autel, un crucifix d'ivoire, et à côté, sur deux autels plus petits, l'image de Saint-Louis et celle de Saint Henri, empereur d'Allemagne ; quelques précieux reliquaires, tel était tout l'ornement de ce pieux et chaste asile. C'était là que la fille des rois venait se reposer des bruyantes vanités de la cour. C'était là qu'elle venait retremper ses forces, et combler le vide de son cœur, sous les yeux de Marie, la fille de David, la mère du roi des rois.

Ce fut sous les auspices de cette sainte princesse que le père Lalomia publia son petit mois de Marie. Il lui en offrit la dédicace, et ce fut une grande consolation et une grande joie pour madame Louise, alors la mère Thérèse de Saint Augustin, de se voir devenue la patronne d'un culte particulier à la Reine du ciel et de la terre. Cette ardente dévotion à la Reine des anges n'était pas nouvelle dans la maison de Saint-Louis et de Robert le Fort. C'était comme un héritage successif que toute cette race de rois s'était

transmis d'âge en âge. Depuis Charlemagne, ce géant de gloire, ce parfait héros chrétien, jusqu'à Louis XV lui-même que les pieux souvenirs de son enfance poursuivaient dans le trouble de ses coupables plaisirs, chaque génération avait laissé derrière elle son monument de cette sainte ferveur.

En Flandre, on citait la célèbre abbaye de la victoire, fondée par Philippe Auguste à son retour de Bouvines, en mémoire de la consécration de la France à Marie. Après lui, Louis XI, si dévot à la Sainte-Vierge, — le seul espoir de sa conscience troublée, et peut-être la seule tendresse qu'eussent laissée en son cœur desséché la science amère des hommes et les ardeurs insatiables de son ambition, — Louis XI avait fait à Notre-Dame l'hommage solennel et la donation du comté de Boulogne.

Louis XII, lors de son passage en Italie, avait laissé derrière lui, comme un témoignage de sa chevaleresque piété pour le nom de Marie, la chapelle de Notre-Dame des Anges.

Enfin, il n'y avait pas déjà si longtemps que Louis XIII le Juste avait solennement consacré son beau royaume à Notre-Dame des Victoires, à qui sa munificence avait érigé, en mémoire de la prise de la Rochelle et de la naissance heureuse d'un dauphin, cette petite église d'un si grand renom qui s'élève au centre de Paris, entre la Bourse et le Palais-Royal, comme une dévote station entre les affaires et le plaisir. Sanctuaire des miracles et reposoir des grâces, elle reçut la prière et les actions de grâces successives de la reine Anne-d'Autriche, de la pieuse Marie-Thérèse, et enfin de cette aimable dauphine, qui y vint elle-même apporter sa royale offrande après la naissance si désirée du duc de Bourgogne. Là, comme dans tous les coins de la France, c'étaient des dons, des hommages, des traces de l'antique piété des monarques français.

Il semble qu'avec les vertus chevaleresques et les poésies du moyen-âge, ce culte de la Sainte-Vierge s'était progressivement développé en France. Depuis les communes jusqu'aux diverses corporations des marchands, et jusqu'à maint quartier de Paris, aux ailes des bannières, au fronton des enseignes, et aux coins de nos rues les plus populeuses, apparaissait la gracieuse image de Marie. L'exemple de Saint-Louis, dont la naissance avait été le

fruit des longues prières de sa mère et des bénédictions de l'auguste Marie, avait plus fortement implanté en France cette pieuse pratique, déjà ancienne dans l'Eglise, qui consiste à honorer spécialement la Sainte-Vierge le *samedi*. Les chroniques rapportent que le saint monarque faisait rassembler ce jour-là une multitude de pauvres dans son palais et dans ses appartements. Il leur lavait les pieds, à l'imitation du divin maître, et les baisait avec humilité, afin de rendre honneur aux membres souffrants de Jésus-Christ. Cela fait, un table était dressée, à laquelle tous les pauvres prenaient place, et le roi, après les avoir servis lui-même, distribuait à chacun d'eux une riche aumône.

De tels exemples ne pouvaient manquer d'appuyer fortement la pieuse institution du père Lalomia. Encouragée par les indulgences promulguées à ce sujet par le Pape Pie VII, de sainte et glorieuse mémoire, autorisée par les évêques, elle s'établit sur tous les points de la France, passa dans tout le reste de la chrétienté, et maintenant, les nations comme les villes, comme les paroisses elles-mêmes, rivalisent entre elles de ferveur et de zèle pour donner au culte du mois de mai une solennité plus radieuse et plus touchante. Depuis une vingtaine d'années surtout, cet empressement semble s'être accru. On avait vu au quinzième siècle, en 1440, à Notre-Dame de la Pierre, dans un canton de la Suisse, la foule des pèlerins accourir en si grand nombre, qu'on crut un moment à une invasion ennemie, et que l'on sonna la cloche d'alarme. On a vu de même, pendant ces dernières années, dans plusieurs églises, une affluence de fidèles si considérable qu'on se trouva, dès le commencement de l'office, dans l'obligation de fermer les portes. En 1840, ainsi que le rappelle l'auteur du *Culte de la Sainte-Vierge* dans son charmant et intéressant ouvrage, l'autel de Notre-Dame-des-blancs-manteaux était tellement surchargé de fleurs odoriférantes que les personnes nerveuses ne pouvaient résister à une telle abondance de parfums. Il n'y a peut-être plus en France la moindre paroisse, le plus pauvre village qui ne célèbre avec une solennité particulière, proportionnée à ses moyens, ce mois des fleurs consacré à la Reine des anges. C'est un culte général dans notre beau pays.

Mais aussi, qui n'a connu, même en dehors des enlacements de la foi, la douceur de ce culte angélique ? Quel

front superbe a osé passer devant la madone, sans s'incliner sous le regard pudique de la Vierge sans tache ? Qui n'a imploré, dans l'amertume des mauvais jours, la *Mère des douleurs*, le *Salut des infirmes*, le *Refuge des pécheurs*, le *Secours des malheureux* ? Qui n'a eu pour elle des élans d'amour ou d'invocation ? Qui n'a ressenti les miracles de sa compassion toute puissante, ou qui n'a entendu autour de soi le bruit de ses prodiges ? Ah ! l'impie rougirait d'avouer ce qui se passe dans son cœur ; mais la froide impassibilité de son visage n'a-t-elle jamais dissimulé de secrètes émotions au dedans ? des luttes, des regrets, des besoins peut-être ? Vainement l'inflexible orgueil de l'intelligence prétend se suffire à lui-même, dans ce siècle sceptique et hautain. Des aveux involontaires, des retours tardifs, des confessions éclatantes viennent à tout moment réveiller l'indifférence des temps et prouver aux esprits superbes qui croient pouvoir se passer de Dieu que l'amour et la foi sont la vie de notre vie, et que *être* sans eux, c'est *n'être pas*. Oui, l'âme a ses besoins aussi, ses nobles et purs appétits, son insatiable faim de tendresse, de vie, de bonheur et d'infini ! Malheur à qui lui refuse son mystérieux aliment ! Aveugle qui refuse de voir ! Insensé qui meurt d'inanition sur les monceaux de la manne céleste !

Le culte de Marie, instinctif à notre nature,—à notre nationalité, oserions-nous presque dire,—est commun à tous les climats, à tous les rangs. Et ce n'est pas dans nos palais et nos somptueux sanctuaires qu'il est encore plus touchant. Que celui qui veut des preuves, aille visiter ces chapelles rustiques qui servent de stations au pèlerin, au fond des vallées, au bord des fontaines, sous le creux des rochers ; "*retraites cachées dans le creux de la pierre*," comme parle l'Écriture. Qu'il regarde ces autels élevés au bord des sentiers, sur le penchant des précipices, ainsi que s'avance dans un coin de la Suisse entre deux abîmes, l'image de "*Notre-Dame du Passant*." Ce lieu que nous citons entre tant d'autres avait été longtemps maudit. La terreur populaire l'avait surnommé du nom fantastique "*Couloir du diable*." Pour en chasser le mauvais esprit, la piété y plaça l'image de Marie dans une étroite chapelle, construite comme par miracle à cet endroit, en dépit de difficultés et de périls inouïs. Marie bénit les ouvriers et l'édifice en retenant sur leurs bases les

rochers chancelants ; et depuis ce temps-là, le passant peut sans crainte affronter le danger. Aucun accident n'y est jamais arrivé, ni le jour ni la nuit.

Ainsi, dans les villes ou dans les campagnes, chaque chapelle a sa légende et ses souvenirs. C'est une ville délivrée des horreurs de la guerre ou de la famine, par l'intercession de Marie ; c'est une légitime victoire remportée ; c'est une pauvre mère à qui son fils fut rendu ; c'est l'histoire d'une cité, d'une famille, d'une âme délivrée, par cette puissante médiatrice ; c'est un captif dont la Vierge a rompu les chaînes—c'est un navire sauvé par elle du naufrage—c'est une guérison miraculeuse, une conversion inespérée. Partout des miracles, partout des bienfaits.

Soyez bénie, ô Marie ! Il ne faut pas que nous laissons les oiseaux du ciel devancer de leurs chants printaniers nos hymnes et nos louanges.—Soyez saluée, soyez bénie toujours, dans toutes les langues de la terre, et par les harmonies des cieux ! Soyez chérie et honorée sous tous les noms qu'une juste reconnaissance a prodigués à votre influence si douce et si secourable ! Et comme les siècles qui nous ont précédés nous ont légué la tradition de vos bienfaits, léguons, nous aussi, aux âges qui viendront après nous le souvenir de vos chères bénédictions et des monuments toujours nouveaux de vos bontés !

J. A. DE L.

A ma petite amie Pauline Fréchette

LE JOUR DE SA PREMIÈRE COMMUNION, 31 MARS 1900

Une ère nouvelle aujourd'hui commence ;
L'aurore qui luit ne doit pas finir ;
Elle vous amène une fête immense :
Tout à l'heure en vous Jésus va venir.

Ma petite enfant, voici le grand drame
Qui va s'accomplir au pied de l'autel ;
Jésus va descendre habiter votre âme ;
Il va l'embaumer des senteurs du ciel.

Votre ange déjà dans le sanctuaire,
 Aède divin des divins concerts,
 Dit des chants plus doux que ceux d'une mère...
 On se croit au seuil des cieux entr'ouverts.

Et les fleurs aussi, les vertes ramées,
 Sortant des bourgeons pour faire leur cour,
 Immolent à Dieu leurs voix parfumées,
 Ou viennent offrir leur beauté d'un jour.

Un soleil d'avril brille dans la nue,
 Nous versant à flots lumière et bonheur ;
 Mais plus tôt que lui sur vous est venue
 La brise qui naît de l'Amour vainqueur.

C'est bien le plus beau matin de la vie ;
 Enfant, âme en fleur, un instant encor
 Au banquet sacré Jésus vous convie...
 Et le prêtre prend le ciboire d'or.

J'aperçois là-bas mainte et mainte mère,
 Le sourire au front, des larmes aux yeux...
 Enfant, sommes-nous encor sur la terre,
 Ou, dites-le-moi, sommes-nous aux cieux ?

L'ABBÉ J.-M. LELEU.

Trente jours sous la tente

ITINÉRAIRE DE JÉRUSALEM A BAALBECK ET A DAMAS

IV

Nous devons, par une marche en oblique, atteindre aujourd'hui la mer à Césarée, et aller camper sur la côte, à Tantura.

Contrairement à toutes nos prévisions, la pluie n'a pas recommencé dans la nuit, et le ciel, quoique nuageux, promet une journée chaude et vivifiante ; après l'humidité pénétrante des jours qui ont précédé, il faut avouer que nous en avons besoin.



JÉSUS PRÊCHANT (d'après Hoffmann)

Cette fois, c'est bien fini de la saison des pluies, nous n'aurons plus d'averses jusqu'à notre retour à Jérusalem ; dans un mois, l'aridité aura repris possession de ce sol pauvre et ingrat de Palestine : il aura donné pendant trois semaines une illusion de végétation luxuriante, pour se flétrir presque aussitôt, anémié par la sécheresse et torréfié par l'ardeur du soleil d'Orient.

A part quelques orages violents et passagers, en septembre, il est bien probable que pas une goutte d'eau ne tombera plus du ciel jusqu'en décembre prochain.

En attendant, nous nous ouvrons tout entiers à la jouissance de cette atmosphère graduellement attiédie, de cette douce chaleur insinuante qui nous gagne, de l'air pur chargé d'effluves odorantes qui nous baigne et nous enivre, tandis que les émanations du sol humide et des cultures montent jusqu'à nous et nous enveloppent comme d'une chaude buée. La joie de la nature éveille la joie des âmes : un ciel radieux au dessus de nos têtes répand la sérénité dans les cœurs.

Kalansaweh, misérable village de fellahs, assez agréablement massé sur une éminence au bord de la route et flanqué de deux palmiers élancés qui s'élèvent très haut dans l'air comme deux minarets chevelus : là sont les ruines d'un château des Croisés.

La caravane chemine toujours sans que rien de notable interrompe la vue : de chaque côté de la route, des champs fraîchement labourés se déploient uniformes, et les mottes détrempées par les pluies se dessèchent graduellement au soleil en dégageant une vapeur tiède.

Voici Kakkun, insignifiant village où l'on nous refuse des guides pour Césarée ; au passage, avant d'atteindre ce village, nous avons rencontré trois cigognes " au long bec, emmanché d'un long cou " et perchées sur leurs longues pattes : dans la monotonie du chemin, c'est presque un événement pour nous.

Maintenant, c'est avec les boues du Aïn Hudera que nous sommes aux prises : dans ces bas-fonds de plaine, dans le voisinage de la mer, les ruisseaux de la montagne viennent se perdre et stagner au grand soleil ; pour déterminer les chevaux à entrer dans cette vase, et surtout pour les déterminer à en sortir, il faut un extraordinaire déploie-

ment d'énergie, et, s'imaginent les moukres, de cris de bêtes fauves ; nous sortons enfin avec armes et bagages de ce marais, victorieux par la force de la courbache.

Encore un petit effort pour grimper le versant de ce tell (éminence, monticule) et nous allons pouvoir nous reposer délicieusement sous la verdure, dans un bouquet d'arbres, nous enivrant de la fraîcheur tiède du site, de l'azur profond du ciel sans nuages, et de la brise bienfaisante qui, par dessus les dunes, à l'horizon, nous arrive toute limpide, avec une vague sensation de salure et d'odeurs marines, balayant les miasmes et faisant frémir avec un murmure caressant les ramures aériennes qui nous abritent.

Après une heure de détente et de délasserment, nous repartons pour Césarée. Il faut couper à travers le rempart montant des dunes qui nous sépare de la côte.

Déjà, la chaleur est intense, et les sables réfractent, en même temps qu'une lumière éblouissante qui fait cligner des yeux, une chaleur lourde qui énerve.

Ça et là des bouquets de lentisque, où s'entrebailent timidement des fleurs rustiques et des touffes d'herbes sauvages, égaient l'uniformité de cette plaine accidentée de sable fin : malgré tout, et bien que la saison des pluies ne soit close que depuis ce matin, c'est bien une sensation "saharienne" que nous éprouvons, pendant une heure de marche.

Le corps, bercé au balancement régulier de nos montures, l'esprit s'abandonne invinciblement aux suggestions que ce milieu ambiant fait naître, sensations d'isolement, d'aridité, d'immensité stérile, sensations du désert... Soudain, dans l'entre-deux évasé de deux collines sablonneuses, une tache d'azur tire les regards : à l'horizon, un groupe de maisons, construites à l'européenne, émerge des sables et se profile sur le bleu du lointain ; les yeux s'ouvrent tout grand, la poitrine respire plus à l'aise, c'est l'oasis dans le désert, c'est un rayon de civilisation dans la solitude, c'est Césarée !

FR. L. VAN BECELAERE.

DU RYTHME DANS LA LANGUE FRANÇAISE

La parole exerce sur les hommes un double empire. Expression de la pensée, elle s'adresse à l'intelligence, qu'elle convainc et entraîne ; et, pour agir ainsi sur les sens et par là pénétrer plus sûrement jusqu'à l'âme, elle a la séduction physique de la sonorité. Indépendamment du sens des phrases, le langage a des propriétés purement matérielles, en quelque sorte musicales ; les sons qui le composent, à la fois harmonieux, mélodieux et rythmés, savent captiver l'oreille et deviennent ainsi les auxiliaires de la raison, de l'imagination, de la sensibilité.

Etudier la nature, l'origine, et d'une façon générale, les manifestations, dans la langue française, de cette puissance quasi-mystérieuse qu'on appelle le *rythme* : tel est notre but.

Qu'est-ce donc que le rythme ?

Ce mot éveillé d'abord dans l'esprit une certaine idée d'ordre, de mesure.

Aussi, les Latins avaient-ils traduit le mot grec *ruthmos* par *numerus*. "Rythmus, i. e. numerus," dit saint Augustin, dans son livre sur la musique (1) ; et Marius Victorinus, dans son *Art Grammatical* (2), dit, de son côté : "Rythmus latine numerus dicitur."

C'était aller du coup au fond des choses et tout dire d'un seul mot.

En effet, de même qu'on ne mesure que ce qui est étendu, on n'ordonne que ce qui peut se compter, c'est-à-dire ce qui a du nombre : l'ordre n'est donc que le *nombre ordonné*. Mais la multiplicité ne suffit point ; on n'ordonne que ce qui est varié : l'ordre est donc la *variété dans le nombre ordonné*. Enfin, quand on a constaté l'existence de l'ordre, on en compare entre eux les divers éléments, et alors apparaît la *proportion*.

C'est ce que Joseph de Maistre expose, dans ses *Soirées* (3) : "Le nombre, dit-il, ou l'ordre et la symétrie ; car l'ordre n'est que le nombre ordonné, et la symétrie n'est que l'ordre aperçu et comparé."

(1) De Musica, l. III, c. I.

(2) L. I.

(3) 8e Entretien.

On pourrait donc affirmer que le rythme, c'est le nombre. Mais, pour en donner une définition plus précise, nous dirons que le rythme est le groupement, ordonné avec mesure et proportion, d'éléments multiples et variés ; ou, plus simplement encore, que c'est le résultat combiné du nombre, de la *variété* et de la *proportion*.

Expliquons en quelques mots les trois termes de cette dernière définition.

Le *nombre*, d'abord. C'est la multiplicité ; c'est la répétition d'êtres semblables ou distincts ; c'est la succession de plusieurs parties ; à un certain point de vue, c'est le mouvement.—Ainsi, un son continu ne peut faire rythme ; on ne peut pas le mesurer ; il n'a pas de parties qui se puissent compter et comparer entre elles. Coupez-le, de façon qu'il forme une suite de sons : vous n'aurez pas encore le rythme, mais vous aurez un élément de rythme, le nombre.—De même, une ligne, quelles que soient ses dimensions, n'est pas rythmique. Divisez-la en plusieurs fragments : vous aurez le nombre, et, si la variété et la proportion s'y ajoutent, vous aurez le rythme.

En second lieu, la *variété*. “ La multiplicité, dit Vallet (1), se borne à répéter des parties ou des êtres semblables ; la variété a une plus noble mission : substantielle ou accidentelle, superficielle ou profonde, elle implique toujours une réelle différence. Dans la multiplicité, elle introduit un élément nouveau, d'un ordre supérieur, relatif, non plus à la simple quantité, mais bien à la qualité de l'être. Si elle n'exige point nécessairement plusieurs êtres, elle exige dans un même être plusieurs propriétés ou attributs dissemblables, ou du moins plusieurs points de vue singuliers et distincts.” C'est donc la variété, qui, distinguant les unes des autres les différentes parties du nombre, permet, non plus simplement de les compter, mais de les comparer entre elles, et d'y apercevoir la symétrie, troisième élément du rythme.—Ainsi, plusieurs lignes semblables ne peuvent avoir entre elles de rapport rythmique. Mais, pourvu qu'elles diffèrent les unes des autres, soit par leurs dimensions, soit par leurs directions, et qu'une heureuse association les réunisse dans un dessin, il ne manquera plus que la proportion pour que la vue en soit

(1) L'idée du beau dans la philosophie de S. Thomas (1883), p. 14.

réjouie.—Pour la même raison encore, c'est en vain que des sons se succèdent, séparés par des silences égaux ; s'ils sont tous semblables, l'oreille ne les distingue pas les uns des autres, il n'y a pas de rythme.

Nous venons de voir ce que c'est que le *nombre*, ce que c'est que la *variété* ; le troisième élément nécessaire pour constituer un rythme, c'est la *proportion*. La *proportion* veille à ce que des choses disparates ne soient pas associées, à ce que les dimensions de chaque partie s'accordent avec les dimensions des autres et répondent à celles du tout. Elle dispose les éléments du nombre, les sépare ou les groupe, de façon à établir entre eux un rapport constant qui tient à l'unité.—Par exemple, un simple roulement de tambour n'a rien d'agréable. Mais, s'il bat la marche, si ses roulements se succèdent par groupes distincts et périodiques, le bruit du tambour verse dans l'âme des soldats ce que M. Taine a appelé "l'ivresse rythmée." —C'est encore le groupement des bruits et leur retour symétrique qui plaisent à l'oreille, quand on écoute le battement régulier du galop d'un cheval.—Enfin, la musique procède aussi de la même manière. Les sons, même les plus beaux, s'ils sont mêlés et confondus, déchirent plutôt qu'ils ne captivent l'oreille. Mais, quand ils sont assortis suivant un certain ordre, quand ils reproduisent à intervalles mesurés certains dessins réguliers, il y a rythme, et partant source de plaisir esthétique.

Nombre, variété, proportion, voilà donc les éléments constitutifs du rythme. C'est bien par la combinaison de ces trois éléments, qu'il "satisfait, suivant les paroles du R. P. Longhaye, le besoin d'ordre qui est en nous." (1)

Car le rythme n'est pas d'invention humaine. C'est une force, indépendante de notre volonté, créée par Dieu pour répondre à une aspiration de notre nature, et à l'influence de laquelle nous ne pouvons échapper. Aussi, le *sens rythmique* n'est pas le privilège des seuls lettrés. Les gens les moins cultivés, les peuples les plus barbares, en ont, pourrait-on dire, naturellement l'instinct. Dans les œuvres informes que ces peuples produisent, dès que chez eux l'art commence à balbutier, le rythme qui chante dans la nature a laissé son empreinte. C'est ainsi que les chan-

(1) Théorie des Belles-Lettres, p. 434.

sons populaires, dans leur incorrection, " obéissent aux lois d'une rythmique inconsciente." (1)

Aussi bien, le rythme est partout dans l'univers ; il nous entoure. La distribution des astres et leur gravitation dans l'espace, la cristallisation des minéraux, la croissance des plantes, le geste de l'homme, tout cela est rythmé ; car Dieu, suivant la parole des Ecritures, " a tout créé avec *poids, nombre et mesure.*"

Le rythme étant une loi de la nature, il serait étrange qu'il ne se trouvât pas dans l'art, qui est une imitation de la nature.

Aussi, là où il n'y a pas de rythme, il n'y a pas d'art ; il y a bien d'excellente maçonnerie, mais il n'y a pas d'architecture ; il y a bien des sons, mais il n'y a pas de musique ; il y a bien des mots, mais il n'y a pas de poésie.

La parole a aussi son rythme. C'est le *rythme littéraire.*

Le rythme littéraire peut être défini la succession des sons vocaux par groupes proportionnels ; ou encore, reprenant la définition à laquelle nous nous sommes arrêté en parlant du rythme en général, nous pouvons dire que le rythme littéraire est le résultat combiné du *nombre*, de la *variété* et de la *proportion* des groupes sonores qui constituent le discours.

Il faut donc y distinguer aussi trois éléments : la *succession*, qui, rompant la continuité du son, y détermine des nombres ; la *variété*, qui distingue les sons les uns des autres ; la *proportion*, qui établit entre eux un rapport rythmique.

Cette définition du rythme littéraire est l'équivalente de cette autre, devenue classique : " Le rythme est la proportion sensible entre groupes sonores et successifs." (2) Celle qu'en a donnée Cicéron n'est pas différente : " *Distinctio, et æqualium et sæpe variorum intervallorum percussio numerum conficit.*" (3)

Mais, à ces définitions, peut-être devrait-on préférer, pour sa clarté, celle de Quintilien : " Un assemblage de temps syllabiques, gardant entre eux certain ordre ou certaines proportions."

(1) Ferd. Brunetière, *Histoire et Littérature*, (édit. 1891), vol. 2, p. 213.

(2) R. P. Longhaye, *Théorie des Belles-Lettres*, p. 432.

(3) De Orat., l. III, 48.

En effet, la matière du rythme littéraire, ce sont les sons, ou les syllabes.

Or, " les syllabes, dit le R. P. Longhaye, ne sortent pas de nos lèvres à intervalles égaux comme les tintements d'une cloche ou les gouttes d'eau tombant dans un vase. Elle se joignent et se séparent de manière à former des groupes distincts. Les écrivains trouvent les uns tout faits : ce sont les mots ; sa libre habileté compose les autres : ce sont les incises, les membres, les phrases entières. Quand l'oreille saisit entre eux un rapport appréciable de symétrie, d'opposition, de périodicité, la parole est rythmée ou rythmique." (1)

Il faut encore remarquer que chaque groupe est composé d'une suite de syllabes longues ou brèves, légères ou pesantes, escortant un son principal, ou plus intense, ou plus durable que les autres.

Ainsi, dans ce vers de Racine *Toujours* | à ma douleur | il *met* | quelque intervalle, mon oreille distingue quatre groupes de mots, exprimant chacun l'une des idées simples qui entrent dans la phrase : *Toujours—à ma douleur—il met—quelque intervalle*. Dans chacun de ces groupes, il y a un son qui domine les autres, sur lequel la voix appuie davantage, et que marque l'accent, comme nous le verrons bientôt. Tout le vers semble reposer sur quatre syllabes : *jours—leur—met—val*.

Eh bien, c'est le retour périodique de ce son dominant, qui constitue le rythme.

Dans le vers cité, il y a du rythme, parce que les syllabes accentuées se présentent à intervalles symétriques : elles se trouvent à la fin de chacun des groupes de mots, qui comptent alternativement deux et quatre syllabes.

Nous avons dit déjà que le son dominant du groupe sonore se distingue des autres soit par sa durée, soit par son intensité.

Dans le premier cas, on a un *rythme de quantité* ; dans le second, un *rythme d'accent*.

On sait ce que c'est que la *quantité* des voyelles. Dans toutes les langues, on entend par *quantité* la durée plus ou moins considérable d'un son vocal.

Quant à l'accent, ce devrait être, d'après l'étymologie

(1) *Théorie des Belles-Lettres*, p. 432.

de ce mot, une intonation, une modulation particulière de la voix. Les grammairiens de Port-Royal l'avaient défini : " Une élévation de voix sur l'une des syllabes du mot, après laquelle la voix vient nécessairement à se rabaisser." (1) Cette définition peut paraître juste, si on l'applique à la prononciation de l'italien, de l'espagnol, de l'allemand, qui sont en quelque sorte des langues chantées; mais elle ne saurait convenir au français, qui est avant tout une langue parlée. Pour le latin, les grammairiens ne s'accordent pas sur la nature de l'accent, au siècle d'Auguste. Comment se marquait alors la syllabe accentuée ? Était-ce, demande M. Ferd. Brunot, " par une élévation de la voix montant d'un ton ou d'un demi-ton, par exemple ? par une intensité plus grande du son poussé avec plus de force ? ou de ces deux façons à la fois ? La question est très controversée." (2) Cependant, grâce à des recherches savantes, (3) il nous paraît maintenant démontré que l'accentuation latine consistait dans une intonation plus aigüe ; " la syllabe accentuée était chantée sur une note plus élevée que les syllabes atones ; elle se distinguait de celles-ci par une acuité plus grande et non par une plus grande intensité." (4) Telle était l'accentuation à l'époque classique. Mais, au troisième siècle, la nature de l'accent latin changea : la syllabe chantée ne fut plus qu'une syllabe forte ; l'acuité se transforma en intensité.

C'est de cet accent latin, ainsi transformé, que naquit l'accent français. Et c'est pourquoi il ne consiste pas dans l'élévation de la voix. La syllabe accentuée peut être aigüe ou grave ; elle peut occuper un degré quelconque de l'échelle musicale : cela n'a aucun rapport avec l'accent, qui se borne à frapper cette syllabe avec plus de force que les autres, indépendamment de sa hauteur relative. L'accent français n'est donc qu'une augmentation dans l'intensité du son. (5) Castil-Blaze le définit : " L'augmentation d'é-

(1) Grammaire Générale et Raisonnée de Port-Royal, (2e éd., 1810), p. 257.

(2) Précis de Grammaire Historique de la langue française (Ed. 1887,) p. 63.

(3) Benloen et Weil, *Théorie de l'accentuation latine*.—Louis Havet, *Cours élémentaire de métrique grecque et latine*.

(4) Charles Aubertin.—*La Versification française* (1898) p. 18.

(5) Voir : Becq de Fonquières, *Traité Général de Versification*, p. 51. — Louis Hant, *Cours de Métrique* (3e éd.), p. 220.—Ch. Aubertin, *La Versification française*, p. 17.

nergie et de solennité que l'on fait sentir sur la syllabe la plus forte, la mieux sonnante du mot." (1) Ainsi, nous prononçons, en lançant le son avec plus de force sur la dernière syllabe sonore : *déJA, sobriÉTÉ, bienfaisANCE.*

ADJUTOR RIVARD, Avocat,

*Professeur agrégé d'élocution à la faculté des Arts
de l'Université Laval, de Québec.*

La suite au prochain numéro

Dogme de la Rédemption, centre de la religion chrétienne

Suite et fin

Dans ce petit pays, un peuple issu de la semence d'Abraham, groupé autour d'un temple et d'un autel que seuls reconnaît le Très-Haut, nous apparaît comme le dépositaire attitré et le héraut perpétuel de la suprême espérance du genre humain. Pour former ce peuple, qui doit préparer le règne de son Fils, en gardant purs de toute alliage la notion et le culte de sa divinité, le Père éternel conduit des plaines de la Chaldée aux rives du Jourdain l'ancêtre élu dont le sang coulera un jour dans les veines du Messie. Il conclut avec lui un pacte en vertu duquel sa postérité, plus nombreuse que les sables de la mer et les étoiles du firmament, portera sa bénédiction à tous les peuples de la terre. Il arrache ses fils à la dure servitude des Pharaons, après avoir marqué leur demeure du sang protecteur qui figure celui de son Agneau sans tache ; et il les promène durant quarante années à travers les sables du désert, leur manifestant sa loi au milieu des éclairs du Sinaï, guidant leur marche par une colonne de nuée, qui enveloppe l'ange préposé à leur conduite, les nourrissant d'un pain tombé du ciel et abreuvant leur soif d'une eau miraculeuse, symboles de la divine nourriture que leur apportera le Verbe fait chair. Il leur trace lui-même le plan du tabernacle où il leur révélera sa présence ; il institue parmi eux des chefs et des prêtres ; il leur donne une législation et un culte

(1) *L'art des vers lyriques*, (édit. 1858), p. 13.

complet, dont les prescriptions et les moindres rites sont déterminés avec une rigoureuse précision.

Il leur livre, après ces années d'épreuve, la terre promise à leur foi et à leurs travaux, dans laquelle ils pénètrent sur les corps abattus de cent ennemis s'acharnant à leur en fermer la route, entre les flots repliés des fleuves qui s'écartent au passage de l'arche d'alliance et les murailles des villes qui s'écroulent à la clameur des trompettes d'argent de leurs lévites.

Et là, pendant quinze siècles, jardinier épris de sa plantation, il les cultive comme une vigne de choix, à laquelle il demande des fruits de sainteté ; il les soutient de son amour et sa puissance, comme l'aigle porte sur ses ailes l'aiglon dont il exerce le vol. Il les protège et les défend contre l'hostilité de leurs voisins et l'invasion d'agresseurs venus de plus loin. Des guerriers vaillants et robustes se lèvent à son appel, pour opposer leur bouclier au glaive de leurs ennemis ; des femmes au cœur viril précipitent dans l'ombre de la mort les chefs qui commandent ces armées ; ses anges apparaissent menaçants dans les cieux, au moment où on va leur livrer bataille, ou marquent au front les milliers de soldats qu'un mal mystérieux fauchera en une seule nuit, au pied de leurs remparts assiégés.

Leurs prêtres et leurs docteurs leur expliquent sa loi et ses oracles, que de nouvelles dictées de sa parole viennent compléter de temps en temps.

Leurs rois, visités par son esprit, composent des maximes dont la sagesse ravit les cœurs et attire au pied de leur trône les sages et les puissantes princesses de l'Orient, ou bien ils célèbrent ses louanges en des hymnes qui débordent d'un religieux enthousiasme et demeurent les éternels modèles de la poésie sacrée.

De loin en loin, des hommes étrangers, vêtus pauvrement et vivant de peu, viennent, avec une parole parfois douce comme la rosée du ciel et plus souvent terrible et menaçante comme le tonnerre, leur signifier la volonté du Très-Haut et leur prédire le châtement qu'il réserve à leurs prévarications. Plusieurs ajoutent un trait nouveau au portrait qu'ils tracent, en collaboration continue, du grand prophète qu'annonça Moïse et dont ils ne sont eux-mêmes que les avant-coureurs.

Et lorsque ce peuple, au cœur toujours incirconcis, à

la tête incurablement dure, s'obstine à mépriser les ordres et les défenses de Jéhovah, à son signal, quelque royal vautour précipite son vol des hautes tours de Ninive et de Babylone, fond sur eux avec son bec et ses serres d'acier, renverse leur ville, détruit leur temple, déshonoré par leurs profanations, et les emporte aux rivages du Tigre et de l'Euphrate pour que les larmes d'une longue pénitence retrempent leur foi au Dieu de leurs pères et leur fidélité à leur vocation nationale:

Au retour de la terre étrangère, ils attendent encore, assis au pied de leur temple rebâti, le libérateur promis à leurs ancêtres, celui qui étendra la domination glorieuse de leur race jusqu'aux extrémités de la terre.

Les siècles déjà, puis les années accélèrent son approche. Daniel en a compté les pas. Isaïe et Jérémie ont désigné sa race, salué la virginité de sa Mère, énuméré les prodiges de sa miséricordieuse bonté. Michée a nommé la cité de sa naissance. David a décrit ses douleurs, chanté son éternel sacerdoce et célébré son triomphe sur les ennemis de son règne.

Et lorsque enfin, dans la nuit qui suit l'arrivée à Bethléem de Marie et de Joseph, venant déclarer au recenseur de César Auguste le sang royal dont il est près de sortir, lorsque les anges annoncent aux bergers du pays qu'il est né, le Christ, le Seigneur, le Sauveur promis à leurs pères, ils proclament du même coup l'aurore de l'ère nouvelle, l'accomplissement des prophéties et des figures, la réalisation de l'espoir et de l'attente des nations.

Vous le voyez, les quarante siècles qui ont précédé la venue du Rédempteur Jésus n'étaient qu'un acheminement à son sacrifice. Il vivait déjà dans cet "hier" dont parle l'apôtre ; il vivait innommé, dans l'espoir et la tradition des peuples ; il vivait caché dans toutes les âmes de bonne volonté.

La vertu prévenante de son sacrifice les atteignait en leur profondeur, soit qu'elles eussent en elles-mêmes la foi explicite d'Abraham et de Moïse, adhérant aux promesses et à la loi écrite de Dieu, ou cette foi plus obscure, mais née aussi de la grâce, qui courbait leur adoration sous la volonté d'un maître souverain dont la loi était inscrite en leur cœur et qui jugeait leur conscience.

Mais que dire de l'"aujourd'hui" fécond et radieux

que son sacrifice a ouvert aux âmes et aux peuples de l'ère moderne ?

Aujourd'hui, il vit dans la plénitude de son action et de son influence salutaire, en attendant l'éternel demain qui épanchera à travers l'immensité des cieux la gloire de son règne, à jamais confirmé par la ruine de ses ennemis vaincus et condamnés.

Aujourd'hui, il habite visiblement aux cieux, jouissant, à la droite de son Père, du prix de son obéissance et de ses douleurs volontaires. Et là, sans cesse sous l'éternel regard du Père, agneau immolé dès l'origine du monde, il offre pour nous le sacrifice d'où germera notre salut.

Mais ici-bas, en sa place, comme bâtie sur une haute montagne, exposée à la vue de l'univers, il a élevé son église, établie sur le roc inébranlable de sa parole et de l'autorité de son vicaire. La porte large ouverte de l'édifice offre un libre et maternel accueil aux peuples qui savent reconnaître la puissance et la sagesse de Dieu dans la solidité de sa structure et la majestueuse harmonie de ses proportions. Dans cette maison du Christ, des prêtres, des pontifes, héritiers du mandat et du sacerdoce de ses apôtres, offrent à son Père des prières, un sacrifice.

Ils prient en son nom, en union avec lui. Ils offrent, à l'ombre de sa croix, du pain et du vin, qui sont sa chair et son sang, devenus notre nourriture et notre breuvage et perpétuant sa demeure au milieu de nous. Ils prêchent une doctrine qui est sa doctrine ; ils répandent sur les têtes une eau qui est celle de son baptême ; ils oignent les fronts et les mains d'une huile qui communique aux âmes l'onction de sa grâce. Ils imposent des obligations que lui-même sanctionne au ciel, et donnent des absolutions dont la formule exprime la liberté qu'il rend aux consciences. Ils obéissent aux impulsions et consultent les lumières de l'Esprit qu'il s'est substitué pour les conduire et gouverner son troupeau. C'est lui qu'on écoute en les écoutant, qu'on méprise en les méprisant, lui et son Père qui l'a envoyé, de même qu'il les envoie à son tour en son nom.

Le corps mystique, dont tous les croyants, sanctifiés par sa grâce, sont les membres, c'est lui qui en est l'âme vivifiante ; et cette âme, débordant la chair de son corps, se prolonge au loin, à travers le monde, envahissant toute

âme humaine dont un soupir l'appelle, et baptisant dans le désir de sa divine volonté ceux qui ignorent le baptême de son Eglise.

Lui seul, en un mot, a reçu de son Père un nom qui est audessus de tout nom, parce qu'il veut dire "Sauveur"; et, devant ce nom, tout genou doit fléchir dans le ciel, sur la terre et dans les enfers. Dans le ciel, pour adorer et remercier celui qui en a ouvert la porte aux élus; sur la terre, pour obtenir aux disciples de marcher fortement dans la voie qui aboutit au port éternel; aux enfers, pour reconnaître, dans la rage du désespoir, la suprématie et la puissance de Celui dont les réprouvés ont méconnu la parole et outragé la miséricorde.

Et ainsi le Christ, fils du Dieu vivant, règne sur le monde racheté. Sa rédemption est maintenant le centre des relations de Dieu avec l'humanité. Hier, aujourd'hui, dans tous les siècles, il est le Sauveur, promis, attendu, vivant et triomphant. Et dans la splendeur éternelle des cieux, c'est à lui, pour atteindre à son Père, que nous adresserons, du fond de nos poitrines dilatées, ce *Consummatum est* de notre reconnaissance, que sa divine science confiait, pour l'instruction des peuples, à ses lèvres expirantes : "En vous, ô Christ ! chanterons-nous à jamais, tout est consommé : les prophéties et les événements, les figures et les réalités, les promesses et les dons, la nature et la grâce, la création et la rédemption, la sainteté et la gloire, le temps et l'éternité ! Amen ! Alleluia !"

L'abbé G. BOURASSA.

MOIS DE MAI

PRÉDICATIONS DIVERSES.

ST-HYACINTHE—Notre-Dame, le mois de Marie LES PÈRES
 " " L'Ascension, 24 R. P. BOISVERT
 " " Réunion du T. O., 10... R. P. ROULEAU
 MONTRÉAL—Réunion du Tiers-Ordre, 1 mai R. P. RONDOT
 OTTAWA—Basilique, Fête patronale de l'Union St-Joseph, 6... R. P. COUET
 ST-HYACINTHE—Visite pastorale, du 28 mai au 5 juillet... R. P. COUTURA

CALENDRIER DOMINICAIN DU MOIS DE MAI

INDULGENCES DE NOS CONFRERIES.

-
- 1 SS. Philippe et Jacques, Apôtres, T. D. sec. cl.
 - 2 S. Athanase Evêque, Conf. D.
 - 3 Recouvrement de la Ste Croix, T. D.
 - 4 Ste Monique, Veuve, D.
 - 5 S. Pie V, Pape, Conf. de N. O., T. D. sec. cl. avec oct. simp. Indulg. plén. pour tout fidèle qui fait une visite en nos églises.
 - 6 Patronage de S. Joseph. T. D. Ind. plén. du Rosaire.
 - 7 Octave de Ste Catherine, Sol.
 - 8 Apparition de S. Michel, Archange, T. D.
 - 9 S. Grégoire de Nazianze, Evêque, Conf. D.
 - 10 S. Antonin, Evêq., Conf. de N.O., T.D. sec. cl. avec oct. simp. Ind. plén. pour tout fidèle qui fait une visite en nos églises.
 - 11 S. Stanislas, Evêque, Martyr, D.
 - 12 B. Jeanne de Portugal, Vierge de N. O., D.
 - 13 B. Albert de Bergame, Conf. de N. O. Indulg. plén. du S. N. de Jésus.
 - 14 B. Egidius, Conf. de N. O., D.
 - 15 Conversion de S. Augustin, Ev. et Doct. de l'Eglise, D.
 - 16 S. Jean Népomucène, Evêque et Martyr, D.
 - 17 B. Antoine Pavone, Martyr de N. O., D.
 - 18 S. Venant, Martyr, Simp.
 - 19 S. Pierre Célestin, Pape, Conf. D.
 - 20 B. Colombe de Riéti, Vierge de N. O., D.
 - 21 S. Bernardin, Conf, S.
 - 22 S. Servat, Conf. T. D.
 - 23 B. Louis Marie, Conf. de N. O., D.
 - 24 Ascension de N. S. Jésus-Christ. T.D. pr. cl. avec oct. sol. Ind. pl. du Rosaire.
 - 25 Translation de Notre Père S. Dominique. T. D.
 - 26 S. Philippe de Néri, Conf. T. D.
 - 27 B. Pierre et ses Compagnons, Martyrs de N. O., D.
 - 28 B. Marie Barthélemie, Vierge de N. O., D.
 - 29 B. Guillaume, de N.O. et ses Compag. Martyrs. D.
 - 30 B. Antoine Neyrot, Martyr de N. O., D.
 - 31 Octave de l'Ascension. Sol.